



**INSCRIPTION ANNUELLE
CLUB SUBAQUATIQUE THIERNOIS
SAISON 2017-2018**

**MERCI DE RENDRE LE DOSSIER D'INSCRIPTION AVEC TOUTES LES DOCUMENTS
DEMANDES AVANT LE 15 OCTOBRE 2017, DATE DE CLÔTURE DES
INSCRIPTIONS !**

L'entrée de la piscine sera interdite dès le 16/10/2017 pour les non inscrits !

NOM..... Prénom

né(e) le.....à

Adresse.....
.....
.....

Adresse mail (Les informations importantes sont envoyées par mail lors de la saison, une adresse est donc indispensable, MERCI DE L'ECRIRE LISIBLEMENT)

Tél portable :.....Tél Fixe :.....

N° de licence si renouvellement d'inscription :

Personne à prévenir en cas d'urgence +Tél
.....

Niveau de compétence acquis
Niveau souhaité et préparé pour cette saison 2017/2018 *

(* cette information est obligatoire pour la constitution des groupes de formation)

Choix de la (ou les) disciplines pour cette saison 2017/2018 :

(entourez votre choix)

PLONGEE SOUS-MARINE
NAGE AVEC PALME
APNEE

Tournez la page SVP

LICENCE CORRESPONDANTE (entourez votre choix)
Voir les montants des cotisations en annexe
ENFANT MOINS DE 12 ANS
JEUNE DE 12 à 15 ANS
ETUDIANT (16 ans et +)
ADULTE
COUPLE

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE CHOISIE (entourez votre choix)
LOISIR 1
LOISIR 2
LOISIR 3
PISCINE
PRENEZ-VOUS L'OPTION TOP? OUI ou NON (entourer votre choix)
Ou assurance personnelle : Fournir obligatoirement une attestation d'assurance complémentaire personnelle (votre nom et prénom sont obligatoires) stipulant en toute lettre couvrir les activités sous-marines / plongées pour la plongée scaphandre et apnée (La notion de sports aquatiques n'est pas suffisante à l'exception de la NAP).

Merci de fournir les documents suivants avec cette fiche :

- **1 copie du certificat médical** d'aptitude à la discipline choisie. (Vous gardez l'original du certificat médical).
- **Si vous ne disposez pas d'adresse mail valide et utilisée régulièrement**, merci de joindre une **enveloppe timbrée avec votre propre adresse** pour la convocation à l'Assemblée Générale annuelle (le cas échéant, 1 seule enveloppe par famille)
- **l'engagement signé relatif au règlement intérieur** et si concerné, **l'autorisation parentale** pour les mineurs.
- Uniquement pour une première inscription au club, **1 photo d'identité**.
- **Le montant global de la cotisation annuelle** : Cotisation club dont licence + assurance complémentaire Lafont choisie (fiche jointe). **SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT TRAITES**



COMMISSION
Médicale et
de Prévention

fédération française d'études et de sports sous-marins

FONDEE EN 1955 – MEMBRE FONDATEUR DE LA CONFEDERATION MONDIALE DES ACTIVITES SUBAQUATIQUES

Certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités subaquatiques

Je soussigné Docteur

Médecin diplômé de médecine subaquatique

Médecin fédéral n°

Médecin du sport(*)

Autre(*)

(*) qui ne peuvent pas signer ce document pour les jeunes de 8 à 14 ans et pour les plongeurs handicapés. Pour les pathologies à évaluer signalées par une étoile (*) sur la liste des contre indications, seul le médecin fédéral a compétence pour signer le certificat.

Certifie

Avoir examiné ce jour

Nom :

Prénom

Né(e) le

Demeurant

Ne pas avoir constaté ce jour, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations, de contre-indication cliniquement décelable :

à la pratique de l'ensemble des activités fédérales subaquatiques de loisir

sauf :

à l'enseignement et à l'encadrement (préciser les disciplines)

à la préparation et au passage du brevet suivant :

Ne pas avoir constaté ce jour, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations :

de contre-indication aux compétitions dans la (les) discipline(s) suivante(s) :

Que le jeune sportif de 8 à 14 ans désigné ci-dessus a bénéficié des examens prévus par la réglementation FFESSM et qu'il ne présente pas à ce jour de contre-indication clinique à la pratique :

de l'ensemble des activités fédérales de loisirs

sauf

à la préparation et au passage du brevet P1

des compétitions dans la (les) discipline(s) suivante(s) :

Pour la surveillance médicale des jeunes sportifs de 8 à 12 ans, je préconise la périodicité suivante :

6 mois

1 an

Que le jeune sportif désigné ci-dessus ne présente pas de contre-indication au surclassement pour la (les) discipline(s) suivante(s) :

Nombre de case(s) cochée(s) : (obligatoire)

Remarques et restrictions éventuelles :

Je certifie avoir pris connaissance de la liste des contre indications à la pratique des activités fédérales établie par la Commission Médicale et Prévention de la FFESSM et de la réglementation en matière de la délivrance des certificats médicaux au sein de la FFESSM

Fait à

le

Signature et cachet

Le présent certificat, valable 1 an sauf maladie intercurrente ou accident de plongée, est remis en mains propres à l'intéressé(e) qui a été informé(e) des risques médicaux encourus notamment en cas de fausse déclaration. La liste des contre-indications aux activités fédérales est disponible sur le site fédéral : <http://www.ffessm.fr>

Saison 2017-2018

Je soussigné(e), M/Mme

.....
reconnait avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur du Club Subaquatique Thiernois, des conventions des pratiques en fosses de plongées et au lac d'Aubusson et m'engage à m'y conformer.

Signature (tuteur légal)

Précédé de la mention « lu et approuvé »

AUTORISATION PARENTALE

(obligatoire pour les mineurs)

Je soussigné(e), M /Mme.....

autorise mon fils/fille.....

à pratiquer la ou les disciplines choisies aux heures des entraînements et des pratiques du CST (Club Subaquatique Thiernois) à la piscine de Thiers.

Je l'autorise – je ne l'autorise pas (rayer la mention inutile) à participer à des sorties en milieux naturels (fosses, mers, océans, lacs, carrières et rivières).

Je déclare qu'il ou elle est couvert(e) par une assurance individuelle complémentaire.

Je dégage le CST de toute responsabilité en cas de manquement aux règlements du club et aux conventions auxquelles il est assujetti.

J'autorise le CST à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence médicale.

Fait àle

Signature (parent(s) ou responsable(s) légal(aux))

AUTORISATION PARENTALE POUR LES – DE 14 ANS

Je soussigné M/Mme.....déclare
assurer la responsabilité de
par ma présence obligatoire lors des séances à la piscine et lors de sorties extérieures.

Fait à le.....Signature (parent(s) ou responsable(s) légal(aux))

Club Subaquatique Thiernois - CST

PRIX DES ADHESIONS - C.S.T - SAISON 2017 /2018 (licence nationale incluse)

Nage avec palmes, Apnée (sans plongées bouteilles)	De 8 à 11 ans	De 12 à 15 ans	16-17 ans et Etudiant*	Adulte	couple
	60 € Dont licence fessm : 11 €	75 € Dont licence fessm : 24,80 €	90€ Dont licence fessm : 39,20 €	100€ Dont licence fessm : 39,20 €	160€ Dont licences fessm : + 78,40 €
Toutes activités (NAP, Apnée et Plongées bouteilles)	64€ Dont licence fessm : 11 €	80€ Dont licence fessm : 24,80 €	100€ Dont licence fessm : 39,20 €	130€ Dont licence fessm : 39,20 €	220 € Dont licences fessm : 78,40 €

Pour information, le montant de la licence FFESSM est reversé intégralement à la fédération nationale FFESSM.

* Pour les étudiants majeurs, merci de joindre une photocopie de la carte étudiante ou un certificat de scolarité.

ASSURANCES COMPLEMENTAIRES OBLIGATOIRES

L'assurance complémentaire couvre et assure les risques que vous encourez personnellement. Ce n'est pas la responsabilité civile comprise dans la licence fédérale qui ne couvre que les risques causés aux autres !

Cette assurance complémentaire est obligatoire au sein du club CST
(conformément aux statuts et règlement intérieur).

. Soit votre assurance multirisques habitation (ou assurance particulière) couvre l'activité subaquatique, il suffit de nous fournir une attestation d'assurance qui stipule en toute lettre en plus de votre nom et prénom :

- que l'activité subaquatique (ou plongée ou activités sous-marines) est pris en charge
- la date d'échéance de la couverture (ou la période)

. Soit vous n'avez pas cette assurance et vous devez obligatoirement prendre une assurance complémentaire proposée ici par le cabinet Lafont (Affiliation FFESSM)
(Les détails et niveaux des garanties sont en annexe jointe)

	Garanties de base	ou	Garanties loisirs Top
Loisir 1 :	20 €	/	39 €
Loisir 2 :	25 €	/	50 €
Loisir 3 :	42 €	/	83 €
Piscine :	11 € (ne couvre que les activités en piscine)		

Le montant ci-dessus, en fonction de la garantie que vous choisissez se rajoute à l'adhésion du club.

Quelques exemples pour vous aider dans votre calcul :

- Un adulte plongeur (toutes activités- adulte) soit une adhésion de 130 euros prenant l'assurance complémentaire loisir 2 de base soit 25 euros paiera pour la saison 2017/2018 la somme totale de 155 euros.
- Un couple ne pratiquant que la nage avec palmes soit un montant de licences de 160 euros (NAP couple) prenant l'assurance complémentaire piscine soit 22 euros (2 personnes *11 euros) paiera la somme totale de 182 euros.
- Un étudiant plongeur (toutes activités-Etudiant) soit 100 euros prenant l'assurance loisir 3 top (83 euros) paiera au club la somme totale de 183 euros.
- Un plongeur « bouteilles » agé de 14 ans justifiant une assurance complémentaire personnelle (attestation obligatoire) paiera pour la saison la somme de 80 euros.

Total à régler : adhésion + assurance =

Paiement en espèces, chèque ANCV Sport ou par chèque à l'ordre du Club Subaquatique Thiernois